

CLUB NAUTIQUE DE CORBEILLES

INSTRUCTIONS AQUAGYM SAISON 2020-2021



Assemblée générale
ordinaire lundi 31 aout
18h30

Reprise des cours le
LUNDI 14 septembre

Le dossier COMPLET et en UNE seule fois est à déposer dans la boîte aux lettres de la piscine au plus tard le 14 AOUT 2020.

COTISATION TOTALE AUTORISATION DROIT A L'IMAGE FICHE D'INSCRIPTION
 QUESTIONNAIRE SANTE OU CERTIFICAT MEDICAL REGLEMENT INTERIEUR SIGNE

Le jour de la 1^{ère} séance, vous sera remise la demande de licence à remplir et signer sur place.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ne sera ni enregistré, ni accepté, ni validé et vous devrez donc venir vous inscrire le samedi 12 septembre (entre 9h30 et 11h) comme les nouveaux en fonction des places disponibles.

RAPPEL : Marine (l'hôtesse de caisse) ne travaille pas pour le CNC et ne peut donc pas répondre à vos demandes et/ou questions.

En vertu de la loi du 26/01/2016, le certificat médical daté de septembre 2017 reste valide pour cette saison. Pour rappel, les certificats médicaux fournis seront valides 3 ans. Cependant, vous devez impérativement remplir et signer le questionnaire santé. Si vous cochez OUI à une question, vous devrez fournir un nouveau certificat médical.

RAPPEL :

- **Les cours ne sont pas interchangeables :**
- L'accès au bassin est exclusivement réservé aux licenciés Aquagym pendant les créneaux d'Aquagym ;
- Le règlement de la piscine rend obligatoire la douche avant entrée dans le bassin ainsi que le port du bonnet, sous peine d'exclusion du bassin.
- Des casiers sont à votre disposition dans les vestiaires. **ATTENTION** : ils fonctionnent avec une pièce de 1€ ou un jeton métallique (surtout pas de jeton en plastique).
- L'inscription pour l'année comprend une séance de 45 minutes par semaine, sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les cours n'ayant pas lieu pour cause de jour férié ne seront pas rattrapés.
- L'inscription se fait pour l'année entière.

L'abandon en cours d'année ne peut donner droit à aucun remboursement.

- Lorsqu'il y a des intempéries (vigilance orange et au-delà) et que l'état des routes ne permet pas de circuler sans risque, alors les cours seront **ANNULES (pas de rattrapage)**. C'est à vous de vous renseigner même si dans la mesure du possible le coach et/ou le bureau envoie des mails et/ou SMS à ceux qui donnent leurs coordonnées lisibles en début d'année. Pensez aussi à consulter le site du CNC ou la page Facebook.

Cotisation annuelle : 165€ (comprend le prix de la licence, la participation aux cours et l'entrée de piscine). Rappel : réduction de 10€ par membre et par foyer à partir du deuxième inscrit. Le règlement se fait à l'ordre du Club Nautique de Corbeilles, suivant les modes de règlement :

- En espèces, pour l'ensemble de l'année
- En espèces pour le 1^{er} versement, puis en chèque pour les 2^{ème} et 3^{ème} versements
- En chèque pour l'ensemble de l'année
- En chèque pour les 3 versements (1^{er} chèque tiré en octobre, 2^{ème} chèque tiré en février, 3^{ème} chèque tiré en avril). **Le paiement en 3 fois est une facilité de paiement et non un paiement au trimestre.**

Coordonnées importantes :

Adresse postale : CNC, Piscine de Corbeilles, rue du puits de chiard 45490 Corbeilles en gâtinais

Adresse mail du club : clubnautiquedecorbeilles1981@gmail.com

Site internet du club : <http://clubnautiquedecorbeilles.fr> (NOUVEAU SITE INTERNET)

Page Facebook : <https://www/facebook.com/cnc45490/>